

Secourisme *CODEP 67*

Réunion des dirigeants



Enseignement réglementé

Pré -requis : disposer d'un agrément

- FFESSM
- CODEP 67

Agrément reconductible sous conditions de réalisation de formations et de maintien/ pérennisation de l'équipe pédagogique → transmissions de bilans annuels.

Contenu et conditions de formation réglementé:

- PSC1 : référentiel national
- ANTEOR : Manuel de Formation Technique

Equipe pédagogique CODEP 67

Equipe:

- 2 instructeurs nationaux de secourisme
- 3 moniteurs de secourisme
- Obligation de recyclage annuel et veille documentaire



- Lieu : salles et pontons de la Gravière du Fort
- Modalités : formations sur une journée complète - repas pris sur place

Equipement :

- Matériel de formation secourisme pour l'équipe
- Matériel de formation secourisme prêt à l'emploi: 2 mannequins adultes



The screenshot shows the navigation menu of the CODEP 67 website. At the top left is the logo for FFESSM BAS-RHIN 167. The main header area contains a hamburger menu icon, a notification bell with '15' alerts, and a 'Codep67' dropdown menu. Below this is a list of menu items: 'Accueil', 'EVENEMENTS', 'Comité directeur' (with a plus sign), and 'Nos activités' (with a minus sign). Under 'Nos activités', there are several categories with radio buttons: 'Plongée sous-marine (Commission Technique)', 'Photo vidéo sous-marine', 'Apnée', 'Plongée Sportive en', 'Piscine', 'Environnement et biologie', 'Hockey subaquatique', 'Handisub', 'Médecine et Prévention', 'Orientation subaquatique', 'Juridique', and 'Secourisme' (which is selected with a black dot).

Codep67

CODEP 67

inscription aux formations

- Via site CODEP 67 _ VP Dive
- Lien vers questionnaire en ligne
- Renseignements : beatrice.geoffroy57@gmail.com



RIFAP

🕒 08 mai 2023

Réaction et et intervention Face à un accident de plongée

Horaires : 8h - 18h

Le matin, au sec, l'après midi , dans l'eau

Prévoir un équipement de plongée complet, bloc compris



PSC 1

Prévention et Secours Civiques de niveau 1

Formation d'Etat _ Délivrée par organisme agréé → CODEP 67

Conditions de candidature : âge mini = 10 ans (autorisation parentale pour mineurs).

Durée minimale de la formation (hors temps de pause) = 7h

Nombre de participants par session :

- Minimum 5
- Maximum : 10 apprenants / formateur

Formalités de validation:

- Avoir suivi la totalité de la formation
- Avoir réalisé tous les gestes enseignés et participé à un cas concret

La responsabilité des formateurs engagée

Formation continue fortement conseillée



ANTEOR

Animer les Techniques d'apprentissage d'Oxygénothérapie-Ranimation

Formation fédérale _ Délivrée par CTR, délégable à CODEP si agrément préfectoral premiers secours

Conditions de candidature: être titulaire :

- De la licence fédérale en cours de validité.
- à minima, du diplôme d'initiateur (toutes disciplines).
- Du PSC1 (ou équivalent).

La compétence ANTEOR est accessible également aux titulaires du monitorat national de premier secours, licenciés à la FFESSM.

Durée minimale de la formation (hors temps de pause) = 3 h

Contenu et modalités de formation définies dans le MFT



ANTEOR

Animer les Techniques d'apprentissage d'Oxygénothérapie-Ranimation

Formation fédérale _ Délivrée par CTR, déléguable à CODEP si agrément préfectoral premiers secours

Titulaires ANTEOR sur demande (licenciés FFESSM) :

- Encadrants des activités subaquatiques fédérales (à minima initiateur), titulaires du PSE1 (ou diplômes antérieurs)
- Médecins et infirmiers anesthésistes
- Moniteurs nationaux de premiers secours titulaires du PSE1 (ou diplômes antérieurs)

Pour l'obtention de la carte ANTEOR, faire la demande au Président de la commission régionale concernée



ANTEOR

Animer les Techniques d'apprentissage d'Oxygénothérapie-Ranimation

Formation fédérale _ Délivrée par CTR, déléguable à CODEP si agrément préfectoral premiers secours

La compétence conseillée pour tous les encadrants des activités subaquatiques fédérales.

Exigée pour tous les encadrants des activités subaquatiques fédérales qui souhaitent animer et valider les modules 5 et 6 du RIFAP - toutes Spécialités (Plongée subaquatique, Apnée, Nage en Eau Vive, Nage avec Palmes, Tir sur Cible ou Hockey Subaquatique).

RIFA P

Réaction et Intervention Face à un Accident subaquatique

Formation fédérale _ Délivrée par les clubs de plongée

Pour qui ?

| Niveau de plongée | Exigibilité |
|----------------------------------|-------------|
| Plongeur niveau 1 et 2 | Facultatif |
| Plongeur PE40, PE60, PA20, PA 40 | Facultatif |
| Plongeur niveau 3 | Obligatoire |
| Plongeur niveau 4 / GP | Obligatoire |
| Plongeur niveau 5 | Obligatoire |
| EH1, EH2, MFEH1 et MFEH2 | Obligatoire |
| Initiateur, MF1, TSI et MF2 | Obligatoire |
| Moniteur Fédéral associé 1 et 2 | Obligatoire |

RIFA P

Formation fédérale _ Délivrée par les clubs de plongée

Conditions de candidature : CACI valide, licence valide, autorisation parentale pour mineurs.

Durée globale de la formation = 14h _ Allégée en fonction des acquis des stagiaires en début de formation → Si PSC1, SST, ... à jour : 8h de formation

Formation continue fortement conseillée : maxi 3 ans entre chaque réactualisation
[FFESSM _ MFT RIFAP]

RIFA P

7 capacités

| | | |
|---|--|--|
| 1 | Communication entre plongeur lors d'un accident | MF1 ou BEES1 ou Moniteur associé licencié FFESSM |
| 2 | Mise en sécurité de l'accidenté | |
| 3 | Récupération des plongeurs | |
| 4 | Coordination et partage des différents opérations liées à l'accident | soit MF1... soit ANTEOR ou médecin fédéral |
| 5 | Prise en compte des malaises et plaintes de la victime | ANTEOR ou Médecin fédéral |
| 6 | Mise en œuvre des techniques adaptées à l'état de la victime | |
| 7 | Appels au secours | soit MF1... soit ANTEOR ou médecin fédéral |

Minimum 8h si
pas de formation
de secourisme
préalable

Formation en 1 ou plusieurs sessions

RIFA P

Intérêt de la formation au sein du club

- *Connaissance des conditions de plongée du club : sécu surface, bloc secours, fiche de sécurité, plans de secours, moyen d'appel, ...*
- *Connaissance du contenu et du système de rangement de la valise de sécurité du club : gain d'efficacité en cas d'accident+++++*
- *Facilitation du maintien des connaissances (mêler recyclages et formation initiale)*
- *Fractionnement enseignement et multiplication des lieux*

Questions ?

Merci de votre attention